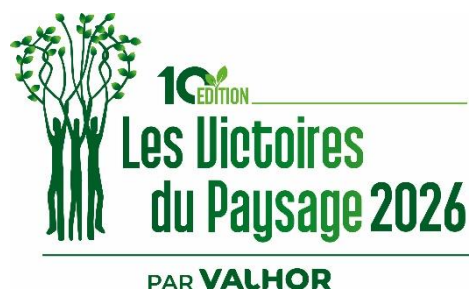


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 JUIN 2026



Nouvelle-Aquitaine : 9 projets en finale des Victoires du Paysage !

Le jury des Victoires du Paysage a distingué 9 projets en région Nouvelle-Aquitaine, sur les 88 finalistes de la compétition nationale, pour la qualité de leur conception et leur contribution à la valorisation des paysages.



Ces 9 réalisations régionales figurent désormais parmi les plus belles initiatives paysagères encore en lice pour cette 10^e édition des Victoires du Paysage. Prochaine étape : les visites du jury national sur site, qui se dérouleront entre fin juin et septembre 2026, avant la désignation des lauréats.

Forte de 29 réalisations déjà récompensées à l'échelle nationale lors des précédentes éditions, la région Nouvelle-Aquitaine confirme son dynamisme et l'excellence de ses savoir-faire dans le domaine du paysage.

Organisées par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage mettent en lumière depuis près de vingt ans des réalisations exemplaires qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie, à la transition écologique et à l'attractivité des territoires. Ce concours national récompense les maîtres d'ouvrage et les professionnels du paysage - paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, pépiniéristes - engagés dans des projets innovants, durables et au service des territoires.

UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

QUI SE CONFIRME

Avec 9 projets qualifiés à l'issue du jury national réuni le 3 juin dernier pour examiner 182 candidatures au niveau national, la région se distingue une nouvelle fois dans cette 10^e édition des Victoires du Paysage et renforce sa visibilité à l'occasion de cette édition anniversaire. Grâce aux [29 lauréats régionaux](#) depuis la création des Victoires du Paysage, et aux 9 candidats encore en lice pour cette nouvelle édition, la région affirme déjà la qualité de ses réalisations. **Une dynamique à amplifier pour révéler pleinement le potentiel et la diversité de ses savoir-faire.**

« Ces neuf projets illustrent toute la richesse et la diversité du paysage en Nouvelle-Aquitaine : de la requalification d'espaces publics urbains à la renaturation de milieux naturels, en passant par la valorisation de sites patrimoniaux, l'aménagement de parcs et la transformation d'infrastructures structurantes. Ils démontrent que le paysage constitue un levier concret pour accompagner la transition écologique, préserver la biodiversité, mieux gérer la ressource en eau et renforcer durablement l'attractivité ainsi que la qualité de vie des territoires », souligne Michel Audouy, Président des Victoires du Paysage et secrétaire général de VALHOR.

ZOOM SUR LES 9 PROJETS

REGIONAUX FINALISTES

- **CATEGORIE « ESPACES PUBLICS URBAINS » – Place Joffre** (Libourne, Gironde)
À Libourne, la requalification de la Place Joffre renforce le rôle du centre-ville en améliorant la qualité des usages et des mobilités. Le projet redonne une lisibilité paysagère à un espace public structurant.
Maître d'ouvrage : Ville de Libourne / Paysagiste concepteur Mandataire : Atelier Villes et Paysages / Entreprise du paysage : Bernard Paysage & Environnement SARL / Pépiniériste : Pépinières Soupe
- **CATEGORIE « JARDINS ET PATRIMOINE » – Jardin des Remparts** (Bayonne, Pyrénées atlantiques)
À Bayonne, le Jardin des Remparts valorise les fortifications historiques classées en les intégrant dans un espace paysager contemporain. Le projet articule patrimoine et usages urbains dans un site emblématique réouvert aux habitants.
Maître d'ouvrage : Ville de Bayonne / Paysagiste concepteur : Bouriette Vaconsin / Entreprise du paysage : Lafitte Environnement / Pépiniéristes : Pépinières Lafitte, Pépinières de l'Ermitage, Pépinières Charentaises / Mandataire : Tratteggio Architecture
- **CATEGORIE « PARCS » – Renaturation des prairies du Clos du Château** (Louzy, Deux-Sèvres)
À Louzy, la renaturation des prairies du Clos du Château restaure un fonctionnement écologique de zone humide et de prairie. Le projet renforce la biodiversité et recompose un paysage agricole et naturel en mutation.
Maître d'ouvrage : Mairie de Louzy / Paysagiste concepteur Mandataire : Atelier Paul Arène / Entreprise du paysage : JDO Paysage / Pépiniéristes : Pépinières Chauviré, Lepage Vivaces, Bouchenoire
- **CATEGORIE « PARCS » – Parc de l'Envol** (Le Vigeant, Vienne)
Au Vigeant, le Parc de l'Envol propose un nouvel espace de nature accessible, structuré autour d'usages de détente et de promenade. Le projet valorise un site communal en renforçant sa dimension paysagère et récréative.
Maître d'ouvrage : Commune du Vigeant / Paysagiste concepteur Mandataire : Agence B Jardins & Paysages / Entreprise du paysage : Brunet Paysage – MB Paysage / Pépiniériste : Pépinières Charentaises
- **CATEGORIE « AMÉNAGEMENT DE QUARTIER » – Résidence Grândola** (Tarnos, Landes)
À Tarnos, la Résidence Grândola s'inscrit dans la requalification d'un quartier de logements sociaux. Le projet vise à améliorer le cadre de vie en intégrant espaces extérieurs, usages collectifs et continuités paysagères.
Maître d'ouvrage : Le COL (Comité Ouvrier du Logement) / Paysagiste concepteur : David ABERADERE / Entreprise du paysage : SEE Guichard / Pépiniéristes : Vannucci, Società Agricola Innocenti e Mangoni Piante, Pépinières de l'Ermitage, Pépinières Chauviré / Mandataire : Agence d'architecture Samazuzu
- **CATEGORIE « ESPACES À DOMINANTE NATURELLE » – Nouvelle zone humide de Cantéranne** (Gujan-Mestras, Gironde)
À Gujan-Mestras, la création de la zone humide de Cantéranne s'inscrit dans la gestion hydraulique et écologique du bassin d'Arcachon. Le projet combine bassin de régulation et renaturation forestière, renforçant les continuités écologiques et la résilience du territoire.
Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon / Paysagiste concepteur : Trouillot Hermel Paysagistes / Entreprise du paysage : ID Verde / Pépiniéristes : Pépinières Charentaises, Pépinières Naudet / Mandataire : SAFEGE - Suez Consulting
- **CATEGORIE « INFRASTRUCTURES » – Avenue de l'usine de Fumel** (Fumel, Lot-et- Garonne)

À Fumel, la requalification de l'avenue de l'usine accompagne la transformation d'un site industriel en espace public structurant. Le projet redonne une place aux mobilités douces et requalifie un axe marqué par son histoire productive en support de nouveaux usages urbains.

Maître d'ouvrage : Mairie de Fumel / Paysagiste concepteur Mandataire : Atelier Arcadie / Entreprise du paysage : Divona Paysage : Pépiniéristes : Pépinières Charentaises

- **CATEGORIE « INFRASTRUCTURES » – Berges de Garonne Saint-Jean Belcier** (Bordeaux, Gironde)
À Bordeaux, l'aménagement des berges de Garonne à Saint-Jean Belcier accompagne la transformation urbaine d'un secteur en reconversion. Le projet articule infrastructures, espaces publics et continuités paysagères le long du fleuve.

*Maître d'ouvrage : Bordeaux Euratlantique (EPA) / Paysagiste concepteur Mandataire : EXIT
Paysagistes associés / Entreprise du paysage : Lafitte Paysage et Environnement / Pépiniéristes : Cholot Pépinières, Pépinières Moreau, Pépinières REY (Attitude Végétal)*

- **CATEGORIE « INFRASTRUCTURES » – Boulevard Veyrier-Montagnères** (Arcachon, Gironde)
À Arcachon, le réaménagement du boulevard Veyrier-Montagnères transforme une infrastructure routière en espace paysager structurant. Le projet améliore les continuités urbaines et la qualité des mobilités tout en intégrant le paysage littoral.

*Maître d'ouvrage : Mairie d'Arcachon / Paysagiste concepteur Mandataire : Trouillot Hermel
Paysagistes / Entreprise du paysage : Serpe Groupe / Pépiniériste : Pépinières Charentaises*

SUIVEZ LES VICTOIRES DU PAYSAGE SUR [LINKEDIN](#), [INSTAGRAM](#) ET [FACEBOOK](#) !

#victoiresdupaysage2026

Partenaires des Victoires du Paysage 2026



agence nationale
de la cohésion
des territoires



A PROPOS DES VICTOIRES DU PAYSAGE

Créées en 2008 par VALHOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage sont un concours national bisannuel qui met en lumière des projets d'aménagement paysager exemplaires, portés par des maîtres d'ouvrage publics et privés sur l'ensemble du territoire.

En mettant en lumière différentes réalisations, elles illustrent de manière concrète la valeur du paysage et du végétal dans la transformation durable des territoires et démontrent que le végétal est une solution utile, mesurable et visible face aux enjeux climatiques, sociaux, urbains et environnementaux. À travers cette initiative, VALHOR œuvre à la reconnaissance du paysage comme bien commun, à la valorisation des savoir-faire de la filière et à la diffusion d'une culture du paysage auprès des décideurs et du grand public.

<https://www.lesvictoiresdupaysage.com/>

A PROPOS DE VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 47 148 entreprises spécialisées réalisant 16,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 205 497 emplois. Elle rassemble les 9 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries et Animaleries de France, FGFP), ainsi que du paysage (Unep, FFP).

L'interprofession VALHOR est dotée des missions suivantes :

- La production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation ;
- La mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal ;
- Le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

www.valhor.fr

CONTACT PRESSE

Caroline Million • 06 81 33 09 17 • presse@valhor.fr

